



RÈGLEMENT



COMITE DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS et PING PARIS 14 Organisent le dimanche 26 mai 2024 un tournoi régional de doubles dit **LE CD 150**

Ce tournoi comprendra

2 tableaux de doubles dames, 2 tableaux de double mixtes et 2 tableaux de doubles messieurs.

Le tournoi de doubles mixtes sera la troisième édition de la

Coupe Jeannette et Daniel Clerc

A l'issue du tournoi un classement général des clubs combinant tous les résultats désignera le club vainqueur du trophée LE CD 150

Règlement des Tournois de Doubles valable pour les 6 tableaux

Article 1 : Le Dimanche 26 mai 2024 sera organisé à la salle Carpentier un tournoi régional de Double selon les règlements de la FFTT. Ce tournoi se déroulera sur 20 tables

Article 2 : L'épreuve est ouverte à toutes les joueuses et tous les joueurs licenciés ou non des associations de la région Ile de France, les paires peuvent être composées de joueurs ou joueuses de deux clubs différents.

Juge Arbitre : Jérôme FROT

Logistique : François DANIEL

Responsable du Tournoi : Marc DARRICAUX 24 rue Hippolyte Maindron 75014 PARIS

Article 3 : TABLEAUX, DROITS D'ENGAGEMENT ET RÉCOMPENSES

Il y aura donc 2 tableaux par catégorie, et 3 catégories soit 6 tableaux

(Doubles Dames, Doubles Messieurs, Doubles Mixtes)

Tableau A limité à 1400 pts pour le total des classements des équipiers ou équipières

Tableau B avec un minimum de 1200 pts cumulés, sans limite supérieure

Le classement retenu sera le mensuel du 1^{er} mai

Récompenses :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Tableaux A :	100€	50€	25€
Tableaux B :	200€	100€	50€

Barème valable pour les 3 catégories de doubles

Récompenses au 3 premiers de chaque tableau en espèces

(chèques à l'ordre des parents pour les mineurs)

et nombreux lots tirés au sort pour les participants à la remise des prix

Coupe Jeannette et Daniel Clerc

Remises aux vainqueurs
des tableaux doubles mixtes

Droits d'engagements : 10 euros par paire engagée

Article 4 : Les deux séries commenceront par des poules 3 équipes maximum, avec 16 qualifiés pour le tableau final
Les équipes non qualifiées pourront participer à un tableau de consolation

Article 5 : Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes de 11 pts

Article 6 : Le pointage devra être fait 1 heure avant l'horaire du tableau et le scratch sera prononcé 15 minutes avant l'épreuve

Article 7 : Les inscriptions se feront sur le site de Ping Paris 14 . Les engagements seront cloturés 48 heures avant le tournoi, le vendredi 24 mai 23h. Les joueurs ne pourront s'inscrire qu'à un seul tableau par catégorie

Article 8 : Afin d'assurer une gestion rigoureuse, nous demandons aux joueurs de respecter les horaires

Article 9 : La tenue sportive sera exigée. Les balles plastiques(40mm) seront fournies par l'organisation

Article 10 : Dans les 2 tableaux, les perdants arbitreront le tour suivant. En poule les équipes assurent leur arbitrage

Article 11 : Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. En accord avec les membres présents du Comité Départemental de Paris, il pourra prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi

Article 12 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes, de vols ou de tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets

Article 13 : Une buvette gratuite sera à la disposition des participants

Article 14 : Il est formellement interdit de fumer dans la salle et de manger dans les aires de jeu

Article 15 : Le port de chaussures de sport propres est obligatoire

Article 16 : Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableau

Article 17 : L'envoi des résultats à la ligue d'Ile de France par le comité d'organisation, se fera dans le mois qui suit la compétition

Article 18 : Tournoi homologué sous le numéro : **en attente**



RÈGLEMENT



DU TROPHÉE LE CD 15

Pour le classement général par club les points seront attribués comme suit :

DOUBLES MESSIEURS

tableau A :

Vainqueurs 3 points - **Deuxième** 2 points - **Troisième** 1 point

tableau B :

Vainqueurs 4 points - **Deuxième** 3 points - **Troisième** 2 points

DOUBLES DAMES

tableau A :

Gagnantes 3 points - **Deuxièmes** 2 points - **Troisièmes** 1 point

tableau B :

Gagnantes 4 points - **Deuxièmes** 3 points - **Troisièmes** 2 points

DOUBLES MIXTES

tableau A :

Vainqueurs 5 points - **Deuxièmes** 4 points - **Troisièmes** 3 points

tableau B :

Vainqueurs 6 points - **Deuxièmes** 5 points - **Troisièmes** 4 points

Pour les paires composées de deux joueuses ou joueurs de clubs différents, la moitié des points sera attribuée aux clubs concernés.

En cas d'égalité entre deux clubs, le vainqueur sera celui ayant le plus de joueuses engagées.

Le Trophée LE CD 15 

sera détenu par le club vainqueur pendant une année, jusqu'à l'édition suivante, et sera remis en jeu.

**Il pourra être conservé
au bout de 3 victoires consécutives**